

Règlement sur l'armement de l'infanterie. Deuxième partie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur l'armement de l'infanterie. Deuxième partie : les munitions / Ministère des armées - Etat-major de l'armée de terre - Direction technique des armes et de l'instruction . Titre IV, les grenades à main

Auteur(s) : Ministère des armées - Etat-major de l'armée de terre - Direction technique des armes et de l'instruction

Adresse bibliographique : 1982

Description matérielle : 45p. (+ 9p.) ; 21 cm

Collection : INF 401/2

Appartient à la collection : INF 401/2

Sujet(s) : Armement
Explosifs